



Attestation Hebergement et impayés

Par Takotsubo

Bonjour

Je fais appel à vos conseils pour m'aider dans ma situation :

- J'ai fait en janvier 2022 une attestation d'hébergement pour ma copine qui est étrangère (Brésil) et est venue 1 ans chez moi à Paris avec un visa vacances travail (PVT) valable 1 an.
- Elle s'est servie de cette attestation pour ouvrir un compte bancaire
- Nous nous sommes séparés en 2023 et elle est partie en Angleterre, sans me donner sa nouvelle adresse
- Je reçois depuis quelques semaines à mon domicile des relances de la banque pour un découvert de plusieurs centaines d'euros. J'ai appelé plusieurs fois la banque pour leur expliquer qu'elle n'habite plus chez moi mais ils n'ont pas modifié l'adresse.

Y a t'il un risque pour moi de voir débarquer un Huissier à mon domicile ? Comment faire pour prouver qu'elle n'habite plus chez moi et faire changer l'adresse à la banque ? Faut il que je fasse appel à un avocat ? Si oui de quelle spécialité ?

Merci beaucoup de votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devez commencer par retirer son nom de la boîte à lettres.

Surtout n'ouvrez pas son courrier (!) et remettez le au facteur ou au guichet avec la mention NPAI.